



COLLECTIVITE TERRITORIALE



Région SUD (PACA) / 13

Région SUD (PACA)
Réalisation d'AIPD & mise à jour du registre

Client : Région SUD (PACA)

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une collectivité territoriale. La loi lui confie la responsabilité de plusieurs compétences. 123 conseillers régionaux élus au suffrage universel composent le Conseil régional.

La Région est dotée d'un budget et d'une administration qui exécute les décisions de l'assemblée. Le Conseil régional contribue au développement économique, social et culturel par une action directe sur la vie quotidienne des 5 millions d'habitants de notre Région : économie, tourisme, transports, lycées, formation professionnelle, sport ou encore culture.

Caractéristiques de la prestation SRC Solution :

- Type : accompagnement à bons de commande ;
- Durée : près de 200 jours pour la réalisation des AIPD et une vingtaine de jours pour le registre des traitements

Profils intervenants : consultants RGPD (profil juridique), consultant SSI (profil gouvernance SSI)

Le contexte :

Le RGPD, entré en application le 25/05/2018, ainsi que l'adaptation de la Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés le 22/06/2018 constituent le contexte réglementaire à l'origine de cette mission.

Le projet :

En vue de la poursuite de sa mise en conformité au RGPD, la Région SUD a souhaité confier la réalisation de ses analyses d'impacts sur la protection des données (AIPD / PIA) à un prestataire spécialisé.

La Région a aussi souhaité être assisté dans la mise à jour et complétude de son registre des traitements, qu'elle avait préalablement établi.

Le périmètre pris en compte :

- +30 AIPD / PIA réalisés ;
- +300 traitements inscrits au registre.

Pour l'ensemble des Directions et services de la Région.



Dans ce cadre SRC Solution a été retenu par la Région SUD pour l'assister sur différentes thématiques :

- **Mettre à jour et compléter le registre des traitements** préalablement établi ;
- **Identifier les traitements** nécessitant la réalisation d'une AIPD / PIA ;
- **Réaliser les AIPD / PIA** pour le compte de la Région ;
- **Revoir et compléter les AIPD / PIA déjà réalisées** par la Région ;
- **Assister et conseiller le DPO** de la Région sur différentes problématiques RGPD.

Calendrier de la mission :

- Mise à jour du registre des traitements sur la première année ;
- Identification / confirmation des traitements nécessitant une AIPD sur la première année ;
- Réalisation / Relecture des AIPD tout au long de l'accompagnement, dès la première année.

SRC Solution, depuis sa création en 2004, se concentre sur la production de prestations à forte valeur ajoutée pour ses clients, véritable cabinet de conseil et d'ingénierie spécialisé dans les domaines des Systèmes Réseaux et Télécoms, de la Sécurité des Systèmes d'Informations et dans la protection des données à caractère personnel.

Nos axes de différenciation par rapport à un cabinet de conseil classique sont les suivants :

- Un niveau d'expertise technique forte de ses consultants (formation initiale, expériences professionnelles antérieures, veille technologique permanente...);
- Une forte capacité à prendre en compte les aspects fonctionnels, usages et stratégiques
- L'apport et la complémentarité de nos 3 pôles de compétences (en particulier l'apport du pôle SSI pour les projets RGPD) ;
- La diversité de ses consultants et de leurs origines fait la richesse de notre équipe pluridisciplinaire.

Dans le cadre de nos accompagnements RGPD nous utilisons une grille de conformité comportant plus de 50 critères issus de nombreuses réglementations (RGPD, loi Informatique et Libertés, règlement e-Privacy, Directive NIS, LPM, etc.) et référentiels (ISO 27001, 27005, 27006, 27007, etc., guides de l'ANSSI et de la CNIL, etc.).